EREPAREN

Une responsabilité à partager



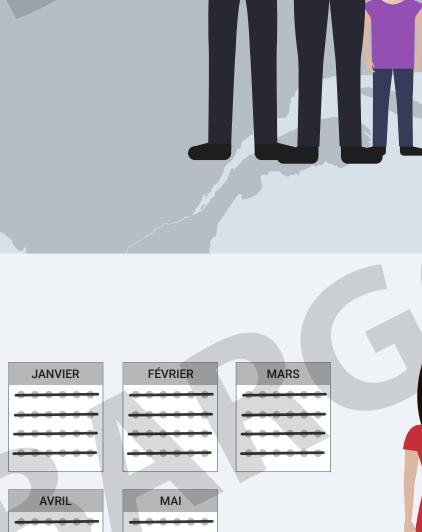
D'ASSURANCE PARENTALE

LE RÉGIME QUÉBÉCOIS

Plus d'information sur le Régime québécois d'assurance parentale



Au Québec, à la naissance d'un enfant, les parents peuvent prendre des CONGÉS RÉMUNÉRÉS en vertu du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).



Les nouvelles mères ont droit à un congé de maternité allant jusqu'à 18 SEMAINES.

Les nouveaux pères ont droit à un congé de paternité allant jusqu'à 5 SEMAINES.

Pendant les congés, les parents reçoivent entre 55% et 75%

PARTAGEABLES

SEMAINES

80%

FAMILIAL.

de 5 semaines auquel ils ont droit.

des pères québécois prennent le CONGÉ DE PATERNITÉ

L'ÉGALITÉ

En plus, les nouveaux parents peuvent SE PARTAGER

UN CONGÉ PARENTAL allant jusqu'à 32 semaines!

de leur salaire selon le régime choisi.

ENTRE L'assurance parentale est UNIQUE en Amérique du Nord. En plus de LES FEMMES



favoriser l'égalité entre les sexes,

elle est un MOYEN CONCRET pour

les travailleuses et les travailleurs

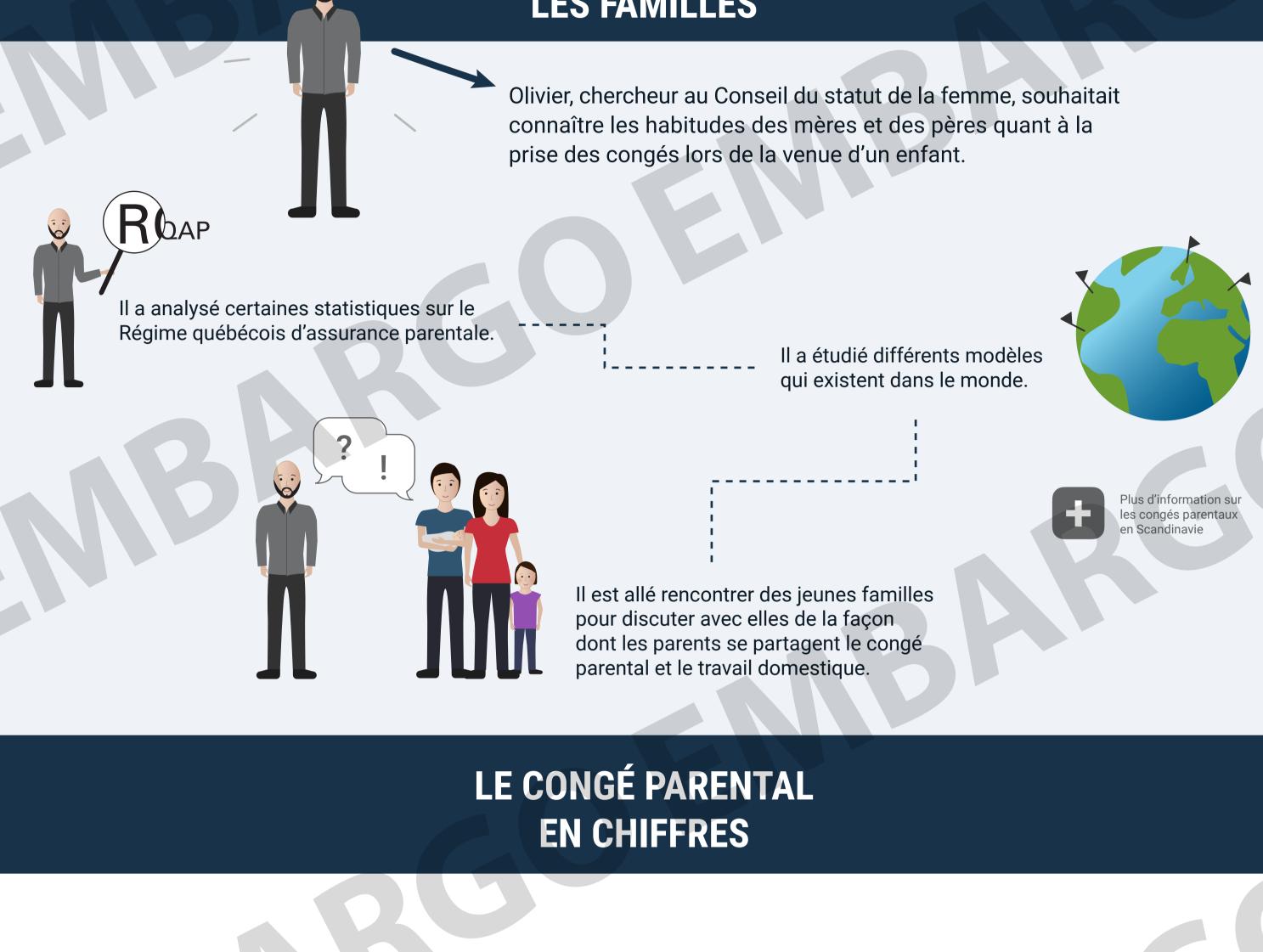
de mieux CONCILIER LEURS

et professionnelles.

des pères se prévalent d'une partie du CONGÉ PARENTAL

PARTAGEABLE après leur congé de paternité.

RESPONSABILITÉS familiales



Les femmes font plus de tâches domestiques que les hommes. Elles accomplissent encore aujourd'hui 70% DU TRAVAIL DOMESTIQUE ET

Les parents partagent peu le congé parental et le travail domestique.

100%

Ce PARTAGE INÉQUITABLE a des effets impor-

CONCILIER LEUR TRAVAIL ET LEURS RESPONSA-

BILITÉS FAMILIALES, elles ont moins de temps

libre, elles doivent souvent réduire leur temps

tants: les femmes ont plus de difficulté à

de travail, donc leur revenu.

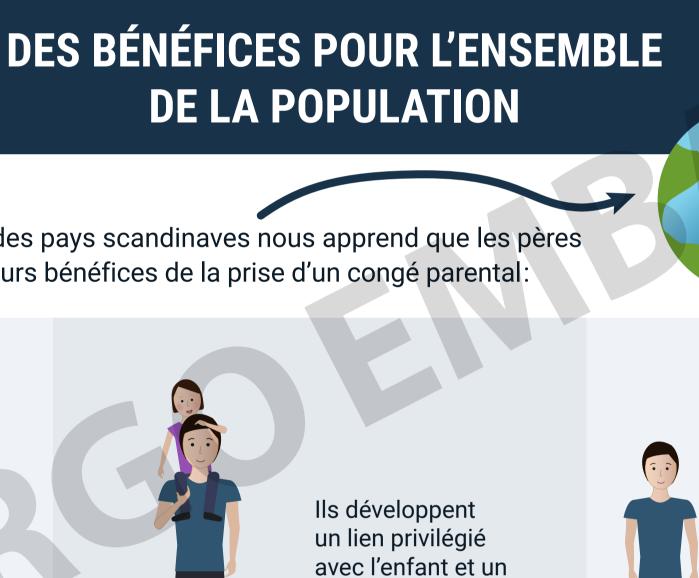
L'expérience des pays scandinaves nous apprend que les pères retirent plusieurs bénéfices de la prise d'un congé parental:

Ils sont sensibilisés

aux tâches quoti-

diennes liées aux

soins des enfants.



sentiment de compé-

tence comme parent.



Plus d'information sur la division du travail

s'impliquer comme

parent à part entière.

UNE PLUS GRANDE

ÉGALITÉ

CONJOINTS

La prise d'un congé parental fait rarement l'objet de longues discussions

Peu de pères passent de longues périodes seuls avec leur enfant.

dans les couples.

comme un soutien à celle-ci.

ENTRE

LES

UN MEILLEUR PARTAGE, C'EST POSSIBLE En discutant avec de jeunes parents, Olivier a découvert ceci:

L'idée semble persister que le congé parental est la responsabilité de la mère. En général, la mère est perçue comme le parent principal et le père, considéré

Le partage du congé

AUSSI les deux parents.

parental concerne

Le **PARTAGE DES RESPONSABILITÉS**

parentales et du travail domestique

amène une PLUS GRANDE ÉGALITÉ

Les deux parents profitent ainsi d'un

MEILLEUR ÉQUILIBRE entre leur vie

professionnelle et leur vie familiale.

économique entre les conjoints.

PARTAGER POUR PROGRESSER

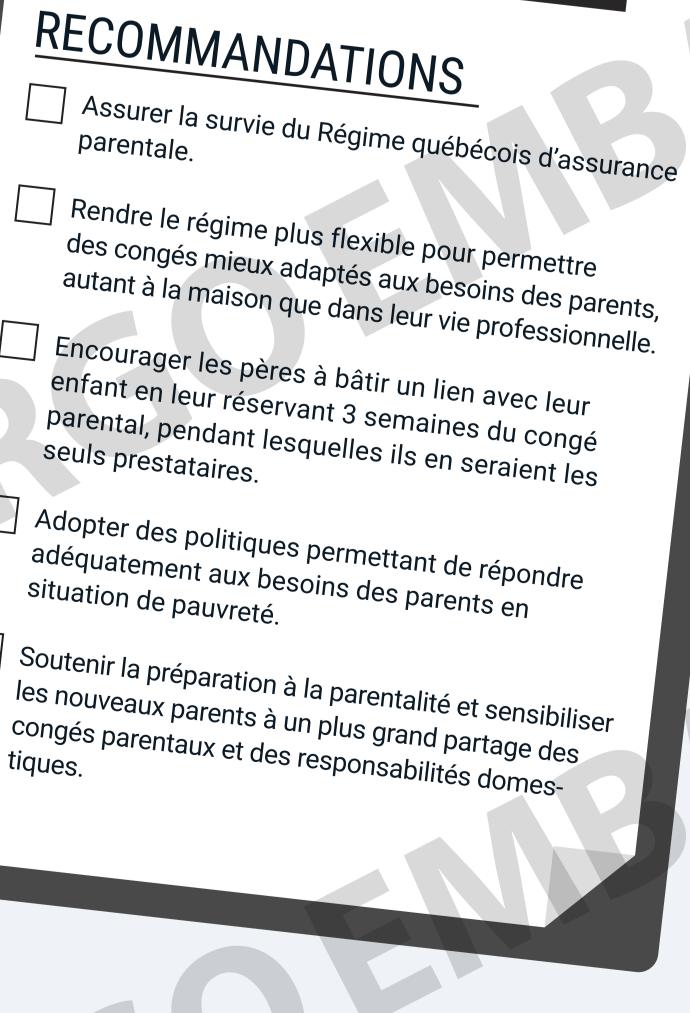
VERS L'ÉGALITÉ

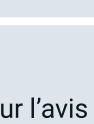
Les choses changent lentement: les pères d'aujourd'hui sont plus préoccupés

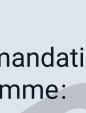
par l'égalité, mais leur contribution pourrait être encore plus grande.

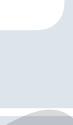
En discuter... c'est une première étape!

comportements. Voici un aperçu des recommandations du Conseil du statut de la femme à ce sujet.









Pour plus d'information sur l'avis ou les recommandations, visitez le site du Conseil du statut de la femme: placealegalite.gouv.qc.ca

> Accès à l'information Accessibilité Propriété intellectuelle Québec **

> > © Gouvernement du Québec, 2015

seuls prestataires. situation de pauvreté.

PARTAGEZ!

You Tube RECHERCHE Olivier Lamalice | RÉDACTION Julie Champagne et Olivier Lamalice | COLLABORATION Hélène Charron

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE Catherine Bégin | COORDINATION DU PROJET Sébastien Boulanger | DIRECTION Christian Dubois | INTÉGRATION WEB Anhero

qui se prend à deux. Les politiques publiques contribuent à faire évoluer les mentalités et les

Avoir un enfant

est une décision

Un véritable partage des congés parentaux est un pas de plus vers l'égalité entre les femmes et les hommes.



